A la veille de congés très attendus, après des dizaines et des dizaines d'appels depuis la rentrée et l'ouverture de très nombreux dossiers, nous avons décidé de donner la parole à Laurence, la secrétaire administrative de notre Autonome associative. Elle souhaite apporter des précisions sur son « vécu » quotidien et les réponses qu'elle apporte aux collègues qui nous contactent.
Employée à notre Autonome depuis 1992, c'est Laurence, en général, que vous avez lors de votre appel téléphonique. Elle vous écoute, elle soutient, elle vous conseille, elle vous informe du déroulement de la situation, pour que rapidement celle-ci soit prise en compte par un militant du bureau de l'Autonome 28.
Pour le bureau de l'Autonome : Maurice RAIFFÉ

L'AUTONOME 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin

MARCHE à SUIVRE... MODE d'EMPLOI...

Des collègues contactent l'Autonome 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin, en ignorant parfois où ils appellent.
En effet, certains ne sont pas adhérent(e)s, volontairement, mais se retrouvent confronté(e)s à une vraie difficulté, elles, ils ont besoin d'aide le plus rapidement possible.
Parfois, ce sont des collègues qui n'ont pas de protection professionnelle.
Parfois ce sont des collègues qui ont une protection professionnelle en liaison avec leur assurance mais celle-ci s'avère sou vent totalement inopérante par rapport à leur problème...
Mais nous avons aussi des collègues dans le flou le plus total, dans l'ignorance. Croyant être adhérent(e)s à notre Association, mais qui ont en réalité contracté une autre forme de protection professionnelle…
Nous rappelons que notre association protège nos collègues en étant **plus qu'une simple assurance**.
Nous nous devons de vous informer sur notre Autonome Centre Val de Loire-Normandie-Limousin, pour que vous puissiez bien comprendre qui nous sommes et vous accueillir avec le plus grand plaisir, si vous le souhaitez.

L'AUTONOME 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin c'est QUOI ?

C'est une Association départementale créée en 1907, en Eure-et-Loir, Loi 1901, pour assurer la solidarité auprès de collègues en difficulté.
Notre Association se dénomme aujourd'hui L'AUTONOME 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin, car elle « couvre » les trois Académies de ces régions. Elle appartient à l'Union des Autonomes qui regroupe les associations départementales qui en 2008 ont choisi de continuer à fonctionner sous forme associative.

L'AUTONOME 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin c'est QUI ?

C'est tout d'abord une équipe militante et bénévole, au service de ses adhérents qui assure au quotidien la gestion des dossiers.
C'est un bureau situé 1, rue Chauveau Lagarde à Chartres 28000. Ce n'est pas une plate-forme téléphonique, elle a un numéro de téléphone 02.37.34.69.03 et une ligne de portable en cas d'urgence 06.95.74.36.89. Un site www.autonome28.fr, mis à jour quotidiennement, pour nos collègues qui sont à la recherche de renseignements. Des informations régulières, des chroniques sont envoyées par mail, aux adhérents et aux établissements scolaires sur des thèmes précis.
Pour fonctionner, comme nous l'expliquons ci-dessus, et depuis toujours, c'est grâce aux adhérents, que nous pouvons gérer efficacement et financièrement les dossiers, par les cotisations seules des adhérents.
Si un(e) collègue non adhérent(e) nous contacte, nous ne le ou la laisserons pas sans l'avoir écouté(e). Nous le ou la conseillerons et le ou la guiderons éventuellement pour trouver une solution. Tout en lui rappelant la démarche que nous aurions faite si ce ou cette collègue avait été adhérent(e).

L'AUTONOME 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin pour QUI ?

A.T.S.E.M., Animateurs, Assistants de vie scolaire A.V.S., Assistants d'éducation A.E.D., Assistants pédagogiques A.P., Auxiliaires de puériculture, Chauffeurs de bus scolaires, Chefs d'établissements, Conseillers principaux d'éducation, Contractuels alternants, Contrats d'avenir C.A.V, DDEN, Documentalistes, Educateurs spécialisés, Educateurs de jeunes enfants, Emplois vie scolaire E.V.S. Enseignants titulaires, Gestionnaires, Infirmières scolaires, Médecins scolaires, Personnel communal en présence d'enfants, Personnels A.T.O.S., Personnels de service, Personnels des écoles de musique, Professeurs des écoles stagiaires, Psychologues scolaires, Responsables de centres de loisirs, Responsables de crèche, Secrétariats collèges et lycées, Services civiques.

L'AUTONOME 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin pour QUOI ?

Ecoute et réaction :
Pour le suivi de votre sinistre : c'est immédiat ! Une gestion souple et efficace. Votre dossier sera pris en considération du début jusqu'à la fin par un interlocuteur, voire notre avocat si cela est nécessaire.

Agressions, diffamations, insultes, tout ce qui est du droit pénal, etc….
Aucune franchise, aucun barème. Les frais sont réglés en totalité par votre Autonome 28. Aucune mauvaise surprise.
Nous vous conseillons et vous accompagnons vers les délégués du personnel, si nécessaire.

Défense sur acte prétendu volontaire :
Prise en charge immédiate de votre défense. Nous ne jugeons pas**.** La seule limite : la gravité de l'acte avéré…

Accident professionnel ou maladie professionnelle :
Une prise en charge immédiate. Un accompagnement pour constituer le dossier. Conseils et aide pour diriger également le ou la collègue, vers le service compétent de l'Administration, des Mairies, ou de la CPAM.
A L'AUTONOME 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin, un capital sera versé à partir de 1 % du taux d'IPP attribué par la commission médicale. Nous suivrons avec vous votre dossier dans sa totalité.

Dommages aux biens :
Une prise en charge, sans franchise, des suites et des conséquences liées à la responsabilité civile.

Une écoute attentive :
Dès le premier contact, nos adhérents se trouvant dans une situation de détresse ont besoin de réconfort et de considération. A L'AUTONOME 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin, nos adhérent-e-s, ne sont pas une immatriculation, pour constituer ou accéder à leur dossier.
Vous pouvez, si vous le souhaitez donner votre avis, vos idées, vos remarques etc… Ce serait bienvenu, pour améliorer ce que nous mettons à votre disposition actuellement**.**
En espérant vous retrouver parmi nous, pour que vous puissiez travailler sereinement sans crainte de vous retrouver seul(e) face au problème que vous pourriez rencontrer.

Comment adhérer ?
Sur notre site internet par paiement bancaire (site sécurisé) en cliquant sur ce lien (voir ci-dessous)
En nous retournant le bulletin d'adhésion que vous trouverez en PJ, accompagné de votre règlement.

Tous les membres de L'AUTONOME 28 Centre Val de Loire-Normandie-Limousin, restent à votre entière disposition, vous souhaitent de bonnes vacances, et vous attendent parmi nous !

Laurence ROUFFORT **Chronique n°90 : 21 octobre 2021**